



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Albanie

Question écrite n° 68394

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le dossier du partenariat économique, financier et commercial entre la France et l'Albanie. En cette année 2001, la situation économique albanaise s'est améliorée. La concurrence a été introduite dans le secteur bancaire, la libéralisation de la téléphonie mobile a été menée à terme, et le secteur énergétique (la filière du pétrole et de la production d'électricité) sera privatisé dans un proche avenir. Aujourd'hui, les autorités albanaises se sont fixées pour principal objectif de développer les infrastructures du pays. Ceci permettrait à des secteurs comme le bâtiment et le tourisme de décoller, et à toute l'économie de se diversifier. Mais il faut pour cela que l'Albanie puisse bénéficier d'une augmentation notable des investissements étrangers sur son sol. Or cet Etat pâtit d'une mauvaise image qui décourage les entreprises étrangères, et notamment françaises. Compte tenu de ces éléments, et du fait que l'Albanie constitue un marché en devenir, elle lui demande de lui indiquer la politique qu'il entend mener à destination de cet Etat dans le but d'inciter les entreprises et investisseurs français à prendre une place de choix dans son économie.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68394

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6268